

**Zeitschrift:** Bulletin technique de la Suisse romande  
**Band:** 79 (1953)  
**Heft:** 25: Les architectes devant l'industrialisation du bâtiment (cahier no 2)

**Artikel:** Immeuble à l'avenue C.-F. Ramuz à Pully 1952-1953: architectes: W. Vetter et J.-P. Vouga, Lausanne  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-59821>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 15.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



Fig. 61. — Immeuble à l'avenue C.-F. Ramuz, à Pully, façade sud.

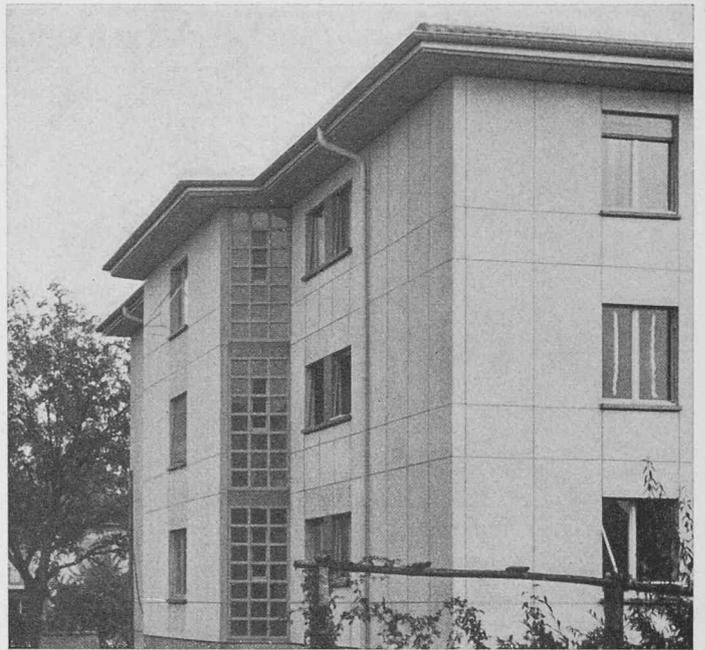


Fig. 62. — Façade postérieure.

**IMMEUBLE A L'AVENUE C.-F. RAMUZ A PULLY 1952-1953**

Architectes : W. Vetter et J.-P. Vouga, Lausanne

Préfabrication : Granito S.A.

*Système de construction*

L'intérêt de cet édifice réside dans sa construction en éléments de façade préfabriqués et porteurs. Les façades latérales et postérieure sont constituées d'éléments de béton à vide d'air d'une hauteur d'étage, de 1 m de largeur et de 20 cm d'épaisseur finie. Le parement extérieur est en simili-pierre poncée à la meule, l'isolation est assurée par une plaque de liège de 2 cm en parement intérieur. Seul l'enduit de plâtre a été fait après coup une fois le joint rendu étanche par une corde goudronnée matée. Le contreventement est assuré par les murs de refend, par les dalles et par un chaînage qui, dans l'épaisseur des dalles, lie ensemble tous les éléments. Les avant-corps de la façade sud, de même que les parapets de balcons sont également préfabriqués. Certains éléments, tels que les meneaux de la façade nord, les tablettes de fenêtres et de balcon, sont en béton poli. Les faces des loggias dont les murs en briques sont enduits au ciment ont été peintes en rouge et en bleu. La construction a coûté légèrement plus cher qu'une construction en traditionnel. On peut cependant la considérer comme la mise au point d'un prototype dont doivent bénéficier les réalisations ultérieures. Elle a été édifiée en cinq mois et trois semaines.

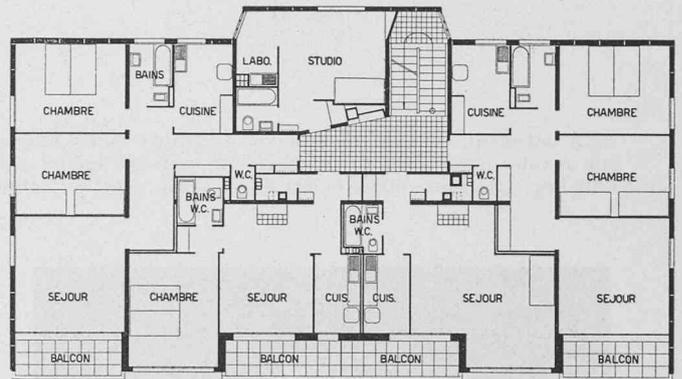


Fig. 63. — Etage 1 : 300.

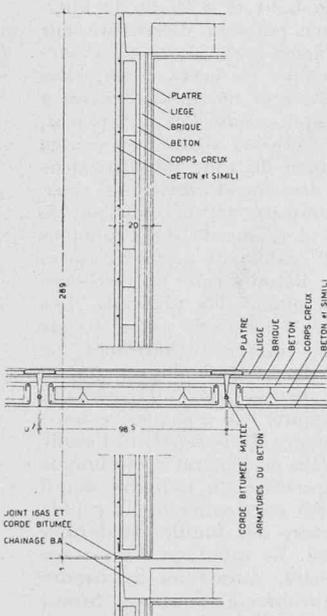


Fig. 64.

Coupe du mur extérieur 1 : 70.

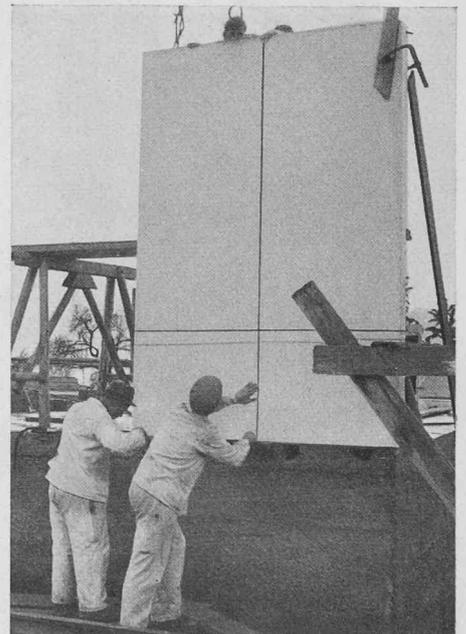
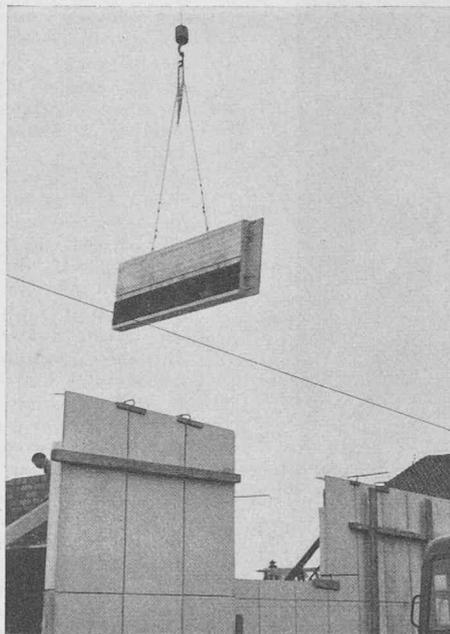


Fig. 65, 66. — Montage des éléments de façade.

Clichés Werk.